CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) (Siren : 244400644)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Saint-Nazaire
Arrondissement	Saint-Nazaire
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	31/12/2000
Date d'effet	31/12/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. David SAMZUN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 rue du Commandant l'Herminier
Numéro et libellé dans la voie	BP 305
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44605 SAINT NAZAIRE CEDEX
Téléphone	02 51 16 48 48
Fax	02 51 16 48 00
Courriel	eveillardc@agglo-carene.fr
Site internet	www.agglo-carene.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	125 067

Densité moyenne	374,52

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
44	Besné (214400137)	2 856
44	Donges (214400525)	7 640
44	La Chapelle-des-Marais (214400301)	4 030
44	Montoir-de-Bretagne (214401036)	7 274
44	Pornichet (214401325)	10 909
44	Saint-André-des-Eaux (214401515)	6 068
44	Saint-Joachim (214401689)	3 989
44	Saint-Malo-de-Guersac (214401762)	3 272
44	Saint-Nazaire (214401846)	71 308
44	Trignac (214402109)	7 721

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 45

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés (traitements et collectes des déchets ménagers et déchets assimilés).*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés (traitements et collectes des déchets ménagers et déchets assimilés).*
- Lutte contre les nuisances sonores *En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre les nuisances sonores*
- Qualité de l'air *En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air*
- Autres actions environnementales
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale *En matière de politique de la ville dans la communauté : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ; dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.*
- Rénovation urbaine (ANRU)
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *En matière de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire ;*
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire *En matière de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire ;*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) *En matière de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ; actions de développement économique d'intérêt communautaire ;*
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs *Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.*
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs *Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.*
- Etablissements scolaires
- Actions de soutien à l'enseignement supérieur *Enseignement Supérieur/Recherche*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma directeur et schéma de secteur ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire*
- Schéma de secteur *En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma directeur et schéma de secteur*
- Plans locaux d'urbanisme *Arrêté Préfectoral du 13 novembre 2015 "compétences obligatoires" "plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale", la CA de la région nazairienne et de l'estuaire (CARENE) exerce de plein droit, à compter du 23 novembre 2015, aux lieu et place des communes membres*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *En matière d'aménagement de l'espace communautaire : création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire*
- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports urbains *Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi*
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- Plans de déplacement urbains
- Etudes et programmation

Etudes d¿intérêt communautaire
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie *Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire*
- Parcs de stationnement *création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire*
Développement touristique
- Tourisme *En matière de politique touristique : élaboration et mise en ¿uvre d¿un programme intégré de développement touristique d¿intérêt communautaire, programme de promotion touristique d¿intérêt communautaire, gestion d¿équipements touristiques d¿intérêt communautaire.*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *En matière d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire : programme local de l'habitat ; politique du logement, notamment du logement social, d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;*
- Politique du logement non social
- Politique du logement social *politique du logement, notamment du logement social, d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire*
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire *En matière d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire : politique du logement, notamment du logement social, d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;*
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire *En matière d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire : politique du logement, notamment du logement social, d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire ;*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bati d'intérêt communautaire *En matière d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire : amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire*
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
Autres
- NTIC (Internet, câble...) *En matière d¿aménagement numérique du territoire : développement et déploiement d¿un réseau à très haut débit à destination des Zones d¿activités d¿intérêt communautaire et des bâtiments publics dont le raccordement présente un intérêt dans le cadre de la bonne gestion de la communauté ».*
- Autres *Enseignement supérieur/recherche Arrêté du 11 décembre 2015 "compétences facultatives" élaboration, coordination et mise en oeuvre d'un projet culturel à l'échelle du territoire.*
Politique de la ville
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
44	Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (200035335)	Pôle métrop.	862 882
44	Syndicat mixte aéroportuaire (200028827)	SM ouvert	1 817 455
44	Syndicat mixte d'étude et de développement des services et des réseaux de communications électroniques des Pays de la Loire (MEGALIS) (254402530)	SM ouvert	2 185 255
44	Syndicat mixte Atlanpole (254401839)	SM ouvert	922 606
35	POLE METROPOLITAIN LOIRE BRETAGNE (200032936)	Pôle métrop.	1 682 051
44	Syndicat mixte du parc naturel de la Brière (254400955)	SM ouvert	563 338
45	Etablissement Public Loire (254502008)	SM ouvert	3 870 567
44	Syndicat de la Loire Aval (200055127)	SM ouvert	1 204 202

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)